



COMMENT MANGER

Se nourrir est l'une des fonctions vitales de l'homme. Mais depuis quelques décennies, elle connaît une mutation qui bouleverse notre perception de l'alimentation. Aujourd'hui, on ne peut plus envisager l'art culinaire sans y associer une hygiène nutritive très élaborée.

Le dernier chapitre de la parachat Chemini énumère les animaux permis et interdits à la consommation. Les commentateurs remarquent que ce sujet a de quoi surprendre dans son rapport avec le nom de la paracha. S'alimenter est une fonction qui n'a rien de spécifiquement humain puisque qu'on la retrouve chez les animaux. Elle a donc un caractère trivial. D'un autre côté, le nom Chemini renvoie à une idée très élevée. Ce mot signifie « huitième ». Or le chiffre huit évoque tout ce qui dépasse le cadre de la nature. Alors que le chiffre sept symbolise le monde et ses limites naturelles. Il existe sept notes de musique, sept branches à la Menora, sept jours de la semaine, etc.

Quel lien y-at-il entre le fait de s'alimenter et tout ce qui transcende la nature ?

TROIS ETAPES

Manger « cachère » ne dépend pas uniquement de l'aliment que l'on consomme. Chaque individu doit donner à ce qu'il mange un label de « cacherout » Et comme nous allons le voir, ce label de « cacherouth » passera par trois étapes.

Il y a d'abord la première étape : l'animal en lui-même. Tout n'est pas consommable. Un tri doit être effectué entre le bon, le bien et le mal, le mauvais. Ce qui est "cachère-conforme aux lois de la Tora" et ce qui ne l'est pas.

La seconde étape, ne dépend plus des qualités ou de l'absence de qualités de l'animal. On se place alors sur un registre humain : manger « cachère » nécessitera une discipline de l'homme vis-à-vis de la nourriture. En effet, « ce qui est interdit est interdit et ce qui est permis est superflu » dit un proverbe hassidique. L'homme doit prendre une certaine distance par rapport à la nourriture. En effet, dès qu'il y a contact avec le monde matériel, il y a risque de perdition spirituelle.

C'est pourquoi, le Talmud précise dans le traité 'houlin qu'on ne doit pas "manger comme un animal". On ne boit pas debout ou on ne mange pas dans la rue. On s'efforcera de ne pas manger comme un glouton. Plus encore, nous avons l'obligation d'étudier la Tora durant notre repas etc. Toutes ces attitudes nous montrent le souci qu'a la Tora de donner à l'homme qui mange, une dignité que cette fonction pourrait facilement lui enlever.

MANGER POUR (BIEN) PRIER

La troisième étape se situe à un niveau plus élevé. Chaque élément de la création est composé d'une énergie spirituelle. Quand on utilise un élément de la création pour accomplir une mitzva, on "élève cette énergie " dans les mondes supérieurs. On réalise alors le but pour lequel cet élément fut créé. Ceci n'est pas le cas, si on utilise cet élément dans un but uniquement profane. Il ne se produira aucune « élévation spirituelle ».

Par exemple : si l'on mange pour avoir la force et la concentration nécessaire pour faire sa prière ou étudier ou pour faire le bien autour de soi. L'aliment consommé « s'élèvera », si l'on peut s'exprimer ainsi. Mais si l'on mange pour satisfaire un plaisir physique, l'aliment ne connaîtra aucune élévation.

On peut comprendre à présent, pourquoi la distinction des animaux permis et interdits à la consommation est donnée dans la parachat Chémini qui évoque un degré spirituel très élevé. Effectivement, manger n'a pas qu'une fonction végétative. C'est également une façon de participer à la mission que D.ieu a confiée à chacun d'entre nous : élever l'univers pour avoir une meilleure perception du divin ; faire que disparaisse toutes les iniquités et que règne la paix universelle.

RAV YAACOV SPITEZKI = 054 23 99 791

SHORASHIM

Le centre pour les étudiants francophone

Université Hébraïque de Jérusalem